

MAIRIE D'AIGURANDE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
1 place de la Promenade  
36140 AIGURANDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION du CCAS d'AIGURANDE

*Délibération n° 20262104-001*

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	10
Nombre de pouvoirs :	00
Nombre de suffrages exprimés :	10
Date de convocation :	10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un avril, à 18h00 la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réunie au lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Virginie ELION, Présidente et après convocations régulièrement faites à domiciles.

Etaient présents : Mme ELION Virginie, Mme TRIBET Aurélie, M. SABARLY Denis, Mme SAUMON Aurélie, Mme MOULINAT Lucie, Mme DEGAY Monique, Mme GIRAUDET Marie-Laure, M. SOHIER Louis, Mme BROUILLARD Annie, Mme PIETRASIAK Annick

Pouvoir:

Absents : Mme LAMOT Annie

*Mme PIETRASIAK Annick est élue secrétaire de séance*

**APPROBATION du Procès-Verbal de la Séance du Mardi 24 Février 2026**

Madame La Présidente informe le conseil d'administration nouvellement installé qu'il doit procéder à l'approbation du dernier procès-verbal établi avant le renouvellement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** de fait le procès-verbal de la séance du Mardi 24 Février 2026.

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

La secrétaire de séance  
Annick PIETRASIAK

**Centre Communal  
d'Action Sociale  
d'AIGURANDE 36140**

La Présidente,  
Virginie ELION

Publiée le :

MAIRIE D'AIGURANDE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
1 place de la Promenade  
36140 AIGURANDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION du CCAS d'AIGURANDE

*Délibération n° 20262104-002*

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	10
Nombre de pouvoirs :	00
Nombre de suffrages exprimés :	10
Date de convocation :	10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un avril, à 18h00 la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réunie au lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Virginie ELION, Présidente et après convocations régulièrement faites à domiciles.

**Etaient présents** : Mme ELION Virginie, Mme TRIBET Aurélie, M. SABARLY Denis, Mme SAUMON Aurélie, Mme MOULINAT Lucie, Mme DEGAY Monique, Mme GIRAUDET Marie-Laure, M. SOHIER Louis, Mme BROUILLARD Annie, Mme PIETRASIAK Annick

**Pouvoir** :

**Absents** : Mme LAMOT Annie

*Mme PIETRASIAK Annick est élue secrétaire de séance*

**VOTE DU BUDGET 2026**

Madame la Présidente présente le budget 2026 pour le Centre Communal d'Action Sociale.

Le budget du CCAS s'équilibre comme suit :

Section d'Investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédits votés	1 472,05	
Reprise résultats 2025		1 472,05
<b>TOTAUX</b>	<b>1 472,05</b>	<b>1 472,05</b>

**Section de Fonctionnement :**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Crédits votés</b>	<b>27 496,87</b>	<b>10 000,00</b>
<b>Reprise résultats 2025</b>		<b>17 496,87</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 496,87</b>	<b>27 496,87</b>

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le budget 2026 pour le Centre Communal d'Action Sociale.

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

La secrétaire de séance  
Annick PIETRASIAK

**Centre Communal  
d'Action Sociale  
d'AIGURANDE 36140**

La Présidente,  
Virginie ELION

**Publiée le :**

MAIRIE D'AIGURANDE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
1 place de la Promenade  
36140 AIGURANDE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION du CCAS d'AIGURANDE**

*Délibération n° 20262104-003*

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	10
Nombre de pouvoirs :	00
Nombre de suffrages exprimés :	10
Date de convocation :	10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un avril, à 18h00 la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réunie au lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Virginie ELION, Présidente et après convocations régulièrement faites à domiciles.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** Mme ELION Virginie, Mme TRIBET Aurélie, M. SABARLY Denis, Mme SAUMON Aurélie, Mme MOULINAT Lucie, Mme DEGAY Monique, Mme GIRAUDET Marie-Laure, M. SOHIER Louis, Mme BROUILLARD Annie, Mme PIETRASIAK Annick

**Pouvoir:**

**Absents :** Mme LAMOT Annie

*Mme PIETRASIAK Annick est élue secrétaire de séance*

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2026**

Le conseil d'administration **DECIDE** à l'unanimité d'attribuer les subventions à caractère social suivantes au titre du budget 2026 :

VMEH 36 :	170 €
AIDE A DOMICILE :	115 €
ADMR :	100 €
FAMILLES RURALES :	<u>200 €</u>
	585 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ATTRIBUE** les subventions ci-dessus au titre du budget 2026

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

La secrétaire de séance  
Annick PIETRASIAK

**Centre Communal  
d'Action Sociale  
d'AIGURANDE 36140**

La Présidente,  
Virginie ELION

Publiée le :

MAIRIE D'AIGURANDE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
1 place de la Promenade  
36140 AIGURANDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION du CCAS d'AIGURANDE

*Délibération n° 20262104-004*

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	10
Nombre de pouvoirs :	00
Nombre de suffrages exprimés :	10
Date de convocation :	10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un avril, à 18h00 la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réunie au lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Virginie ELION, Présidente et après convocations régulièrement faites à domiciles.

Étaient présents : Mme ELION Virginie, Mme TRIBET Aurélie, M. SABARLY Denis, Mme SAUMON Aurélie, Mme MOULINAT Lucie, Mme DEGAY Monique, Mme GIRAUDET Marie-Laure, M. SOHIER Louis, Mme BROUILLARD Annie, Mme PIETRASIAK Annick

Pouvoir:

Absents : Mme LAMOT Annie

*Mme PIETRASIAK Annick est élue secrétaire de séance*

**AIDE au PERMIS DE CONDUIRE et à la CONDUITE ACCOMPAGNÉE**

Madame la Présidente explique aux membres du Conseil d'Administration que lors de la séance du 17 avril 2023 une aide de 300 € a été mise en place pour les jeunes de 16 à 20 ans résidant sur la commune pour passer leur permis de conduire ou la conduite accompagnée. Une convention avait été établie entre le CCAS et l'auto-école implantée à Aigurande.

Or, depuis cette mise en place quelques changements sont intervenus : l'auto-école n'est plus sur Aigurande et l'apprentissage de la conduite peut débuter à l'âge de 15 ans.

Mme La Présidente souhaite conserver cette aide pour les jeunes résidant sur la commune. Elle propose de l'ouvrir aux 2 auto-écoles installées à La Châtre et de la mettre en place pour les jeunes à partir de 15 ans et jusqu'à 20 ans. Une convention unique sera établie entre le CCAS et les 2 auto-écoles de La Châtre.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente et en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** l'octroi d'une aide au permis de conduire ou à la conduite accompagnée pour tout nouvel inscrit à l'une des 2 auto-écoles de La Châtre, résidant sur la commune d'Aigurande, âgé de 15 à 20 ans,

**FIXE** cette aide à 300 €

**AUTORISE** Madame La Présidente à signer la convention entre le CCAS et l'auto-école choisie de La Châtre.

**DECIDE** que cette aide sera versée directement à l'auto-école sur présentation du dossier d'inscription et des justificatifs demandés

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

La secrétaire de séance  
Annick PIETRASIAK

**Centre Communal  
d'Action Sociale  
d'AIGURANDE 36140**

La Présidente,  
Virginie ELION

**Publiée le :**